

Psychothérapie : que paie la caisse-maladie

Assurance de base

Caisse-maladie	Prestation	Prestataire
	<i>Combien paie la caisse-maladie?</i>	<i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
Toutes les caisses-maladie	Rapport détaillé au médecin conseil à partir de 40 heures	Psychothérapie exercée par un / une médecin / psychiatre ou par un/une psychothérapeute employé/e dans le cabinet (psychothérapie déléguée)

Assurances complémentaires

Caisse-maladie	Prestation	Prestataire
	<i>Combien paie la caisse-maladie?</i>	<i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
		La plupart des caisses maladies reconnaissent seulement les psychothérapeutes qui figurent sur la liste de santésuisse
AGILIA • Soins infirmiers PLUS	Max. CHF 50/séance Max. CHF 1'600 sur 5 ans	sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés
AGRISANO • AGRI- spécial	CHF 50 /séance, max. 20 séances/année	sur ordonnance médicale
AMB	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
ARCOSANA	comme CSS	
ATUPRI • Diversa • Mivita Realta • Mivita Extensa	50%, max. CHF 1'000/année 60%, max. CHF 1'000/année Age 0-12 : pas de participation 60%, max. CHF 1'500/année Age 0-12 : pas de participation	Psychologues FSP et Psychothérapeutes FSP sont remboursés sans ordonnance médicale sur ordonnance médicale sur ordonnance médicale

AVANEX	comme Helsana	sur ordonnance médicale
AVENIR Assurances	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
CM de la Vallée d'Entremont • Global CMVEO	20 séances à CHF 40/année	Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
CONCORDIA • DIVERSA • DIVERSA PLUS	75%, max. CHF 2'000 /sur trois ans 75%, max. CHF 3'000 /sur trois ans	sur ordonnance médicale traitement de maladie Psychothérapeutes FSP sont remboursés
CSS	Les prestations d'assurance sont publiées sur le site internet: www.css.ch ou tél. 0844 277 277	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Easy Sana	comme Groupe Mutuel	sur ordonnance médicale
EGK Gesundheitskasse • SUN • SUN Basic-A	20 séances à CHF 60, ensuite 20 séances à CHF 30/année durant 3 ans, dans les 5 ans 80%, max. CHF 1'500/année durant 2 ans, dans les 5 ans	sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Einsiedeln CM	comme ÖKK	
Flaachtal CM	comme ÖKK	
Galenos • MAXICA I • MAXICA II • MAXICA III	75%, max. CHF 30/séance max. 70 séances sur 3 ans 75%, max. CHF 60/séance, max. 70 séances sur 3 ans 75%, max. CHF 90 /séance, max. 70 séances sur 3 ans	sur ordonnance médicale. Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Glarner CM Elm • complémentaire général • complémentaire plus	50%, max. CHF 60/séance max. 25 séances/année 50%, max. CHF 60/séance max. 25 séances/année	Demande de remboursement des frais doit être fait Psychologues FSP et Psychothérapeutes FSP sont remboursés
GRUPE MUTUEL Soins complémentaires SC • Niveau 1 • Niveau 2 • Niveau 3 • Niveau 4 Global Flex GX Global Confort GC • Niveau 1 • Niveau 2 • Niveau 3 • Niveau 4 • Global Mi-privée GM	CHF 500/année CHF 600/année CHF 700/année CHF 800 année 2 séances/année, max. CHF 140 60%, max. CHF 600/année 70%, max. CHF 600/année 80%, max. CHF 700/année 80%, max. CHF 800/année 80%, max. CHF 700/année	sur ordonnance médicale Psychologues FSP et Psychothérapeutes FSP sont remboursés

<ul style="list-style-type: none"> Global Mi-Privée GP Global (GEM) GG Global AMB GB Global Classic GI Diversa DV Diversa DV+ Risques spéciaux SR Niveau 1 Niveau 2 et 3 VA 	<p>80%, max. CHF 800/année 90%, max. CHF 800/année CHF 40/séance ; max. CHF 800/année</p> <p>CHF 40/séance ; max. CHF 800/année</p> <p>75%, max. CHF 2'000/3 Jahre 75%, max. CHF 3'000/3 Jahre</p> <p>Pas de participation CHF 50/séance pour 20 séances CHF 40/séance dès la 21^{ème} séance CHF 30/séance dès la 41^{ème} séance, max. 60 séances dans une période de 5 ans 60 séances d'une heure /2 ans à CHF 20 le quart d'heure</p>	
<p>HELSANA</p> <ul style="list-style-type: none"> TOP COMPLETA 	<p>75%, max. CHF 3'000/année 75%, max. CHF 4'500/année</p>	<p>sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés</p>
<p>Institut Ingenbohl</p>	<p>Pas de participation</p>	
<p>INTRAS</p>	<p>comme CSS</p>	<p>sur ordonnance médicale</p>
<p>KluG Caisse-maladie</p>	<p>comme Helsana</p>	<p>Psychothérapeutes FSP sont remboursés</p>
<p>kmu Caisse-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> PROSANO PLUS/VIVA PLUS FAMILY FLEX OPTIMA PREMIUM 	<p>Pas de participation 50%, max. 1'000.-/année 50%, max. 1'000 -/année</p>	<p>sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés</p>
<p>KOLPING Caisse-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> PLUS Alternativ 	<p>Max. 20 séances à CHF 60, max. CHF 1'200/année (pour Alternativ et psychothérapie ensemble) 75 % max. CHF 7'000/année (pour Alternativ et psychothérapie ensemble)</p>	<p>sur ordonnance médicale</p>
<p>KPT/CPT</p> <ul style="list-style-type: none"> Soins PLUS Comfort (AP) (APC) 	<p>CHF 1'600 sur 5 ans max. CHF 50 /séance</p>	<p>Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés</p>
<p>LUMNEZIANA Cassa da malsauns</p> <ul style="list-style-type: none"> Complément général / Cumpletta 	<p>50%, max. CHF 60 /séance, max. 25 séances/année</p>	<p>sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés</p>
<p>Luzerner Hinterland CM</p> <ul style="list-style-type: none"> soins complémentaires 	<p>40 séances à CHF 50, ensuite 40 séances à CHF 40</p>	<p>Psychothérapeutes FSP sont remboursés</p>

Moove Sympany	comme Sympany	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Mutuel Assurances	comme Groupe Mutuel	
ÖKK <ul style="list-style-type: none"> AZ/PZ Family, Family Flex, Optima, Premium 	50 séances, CHF 60/séance ; ensuite 50 séances CHF 50/séance ; max. 100 séances unique 50%, max. CHF 1'000/année	sur ordonnance médicale le nombre d'heures sera clarifié par le médecin-conseil. Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
PHILOS	comme Groupe Mutuel	
Progrès <ul style="list-style-type: none"> PRIMA- Basic PRIMA- Top 	CHF 30/séance, max. 60 séances/année CHF 75/séance, max. 60 séances/année	sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP remboursés
<ul style="list-style-type: none"> RhenuPlus argent RhenuPlus or RhenuPlus platin 	75%, max. CHF 1'500/année 75%, max. CHF 3'000/année 75%, max. CHF 5'000/année	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Sansan	comme Helsana	sur ordonnance médicale
Simplon Caisse maladie <ul style="list-style-type: none"> Sana Sana Plus 	20 séances à CHF 40/année 20 séances à CHF 60/année	sur ordonnance médicale
SLKK Caisse maladie <ul style="list-style-type: none"> SLKK-Qualicare Medico Plus 	75%, max. CHF 2'000, max. 4 ans en tout Max. 40 heures à CHF 50, unique	sur ordonnance médicale demande préliminaire prise en charge des coûts nécessaire Psychothérapeutes FSP sont remboursés
SODALIS <ul style="list-style-type: none"> SANA SANA PLUS 	20 séances à CHF 40/année 20 séances à CHF 60/année	sur ordonnance médicale
Steffisburg KK <ul style="list-style-type: none"> Vario Vario Plus 	CHF 60/50 séances, puis CHF 50/50 séances, max. 100 séances CHF 60/60 séances, puis CHF 50/60 séances, max. 120 séances	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Stoffel Mels CM	comme Helsana	sur ordonnance médicale Psychothérapeutes FSP sont remboursés
SUMISWALDER <ul style="list-style-type: none"> Soins complémentaires 	30 séances à CHF 50, ensuite 30 séances à CHF 30/unique	Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés
SWICA <ul style="list-style-type: none"> COMPLETA TOP OPTIMA 	90%, max. CHF 50/séance, max. 60 séances/année CHF 25/séance, max. 60 séances/année	sur ordonnance médicale. Psychothérapeutes FSP et Psychologues FSP sont remboursés

SYMPANY <ul style="list-style-type: none"> • Complément général /Privatzusatz • plus • premium 	50 séances à CHF 60, ensuite 50 séances à CHF 50 50%, max. CHF 1'000/année 50%, max. CHF 2'000/année	demande préliminaire prise en charge des coûts nécessaire Psychothérapeutes FSP sont remboursés
Turbenthal CM pas d'assurances complém.	pas de participation	
VISANA <ul style="list-style-type: none"> • AMBULANT II • AMBULANT III • AMBULANT IV 	Max. 60 séances : 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50 80%, max. CHF 5'000/année 90%, max. CHF 5'000/année	Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute Psychothérapeutes reconnus par Visana
VITA SURSELVA <ul style="list-style-type: none"> • Complément général • Complettta 	50%, max. CHF 60/h, max. 25 h/année 50%, max. CHF 60/h, max. 25 h/année	Psychothérapeutes FSP sont remboursés
VIVAO SYMPANY	comme Sympany	
Vivacare <ul style="list-style-type: none"> • AMBULANT II • AMBULANT III • AMBULANT IV 	Max. 60 séances ; 20 séances à CHF 60, ensuite 40 séances à CHF 50 80%, max. CHF 5'000/année 90%, max. CHF 5'000/année	Rapport détaillé à la/au médecin-conseil avec diagnostic précis de la/du psychothérapeute Psychothérapeutes reconnus par Vivacare

**Toutes les données ont été saisies ou actualisées (état: mars 2014).
 Sont réservées les modifications émanant des caisses-maladie.
 Toute responsabilité est déclinée.**

**La liste ne comprend que les caisses-maladie qui nous ont confirmé leurs données sur l'assurance complémentaire.
 Renseignez-vous directement auprès des caisses pour les prestations d'assurances.**